

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18720 - 73ÈME ANNÉE

## Le Parti communiste réunionnais et les projets d'ordonnance pour changer le Code du Travail

# Le PCR appelle à la mobilisation contre la casse sociale



Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, et Yvan Dejean, porte-parole, ont souligné que « plus que jamais, il faut se préparer au combat et faire en sorte que les candidats du PCR puissent être députés à l'Assemblée nationale ».

**Les projets d'ordonnance visant à modifier le Code du Travail présentés par le gouvernement sont une « violence institutionnalisée » estime le Parti communiste réunionnais. Le PCR interpelle tous ceux qui se rendent complices par leur silence d'une nouvelle tentative de démolition des droits sociaux. Le PCR se classe résolument aux côtés des travailleurs, et rappelle que l'alternative immédiate, c'est d'élire des députés du PCR qui s'opposent résolument à la casse sociale.**

**M**aurice Gironcel souligne que la nouvelle loi travail est un grand danger pour les travailleurs, « c'est la préparation d'une démolition du Code du Travail ». Le gouvernement a dévoilé

le calendrier et les pistes de travail avant les ordonnances. « Il veut aller au pas de charge pour tout boucler au mois de septembre », précise le secrétaire général du PCR qui constate que « les syndicats se

disent très vigilants et craignent de ne pouvoir tout traiter dans les délais qui sont impartis. Ils attendent de voir les propositions du gouvernement ».

Yvan Dejean rappelle que ce projet

est la suite de la loi El-Khomri qui est passée en force avec le 49-3. Le PCR s'était mobilisé en solidarité avec les travailleurs. Le nouveau pouvoir veut gouverner par ordonnances en excluant de modifier la moindre virgule de son projet, puisque la méthode empêche les parlementaires d'amender. « Le PCR dénonce une méthode brutale, et un contenu d'une rare violence », affirme le porte-parole, « des acquis sociaux issus d'années de lutte sont menacés. Le Code du Travail ne protégera plus les travailleurs d'accord d'entreprise moins favorables que la loi. C'est une violence institutionnalisée dénoncée par le PCR qui refuse de se taire ».

## Licenciements facilités

« Celles et ceux qui se taisent se rendent-ils compte qu'ils se rendent complices de ce qui se prépare contre tous les travailleurs ? », poursuit-il, « notre rôle est de sonner l'alarme pour que s'organise la lutte contre la casse sociale ».

Le PCR dénonce un projet qui s'applique sur une orientation libérale avec des protections sociales abolies et la porte ouverte à toutes sortes de dérives.

Yvan Dejean cite trois exemples.

Les licenciements seront facilités. Il sera possible de négocier en amont et à l'échelle de l'entreprise le motif du licenciement. Si le niveau de vente d'un commercial n'est pas atteint, le licenciement devient automatique sans possibilité de recours. Avec le plafonnement des dommages et intérêts en cas de licenciement abusifs, un employeur peut prévoir un "budget licenciement". De plus, le niveau des indemnités légales de licenciement, la durée de période d'essai, les préavis de licenciement pourraient être négociés au niveau de l'entreprise.

La primauté de l'accord d'entreprise sur le contrat de travail est une grave menace. Actuellement, les modifications du contrat de travail doivent être acceptées par le salarié qui signe un avenant. Le gouvernement veut mettre fin à cette protection.

« Tout cela conduit à l'affaiblissement des syndicats, ce qui n'est pas pour améliorer les conditions du

dialogue social », souligne Yvan Dejean.

## Graves conséquences à La Réunion

Les conséquences d'une telle loi seront dramatiques à La Réunion, avec déjà plus de 180.000 demandeurs d'emploi et une précarité de plus en plus grande. « C'est comme si en France le gouvernement devait faire face à une situation de 10 millions de chômeurs », rappelle le PCR. « Toutes ces mesures seraient une attaque sans précédent contre la population, nous serons opposés résolument et aux côtés des travailleurs », déclare Yvan Dejean.

« Le PCR alerte les travailleurs. Nous récusons celles et ceux qui camouflent leur étiquette. L'alternative immédiate, c'est de soutenir les candidats du PCR aux législatives. Ils s'opposeront à la casse sociale résolument et défendront les droits des travailleurs réunionnais », précise-t-il, « la situation de La Réunion est qualifiée de « hors norme » sur le plan social. Aucune solution ne saurait venir de Paris, c'est à nous Réunionnais d'élaborer notre projet de développement. Le projet en cours montre la conséquence de l'intégration ».

Le PCR appelle à définir une autre politique, pour que les Réunionnais puissent gérer leurs affaires dans la République. « Tout justifie la demande d'une collectivité territoriale

adossée à un fond de développement », indique le porte-parole du PCR.

## Elire des députés PCR

Maurice Gironcel rappelle les luttes menées à La Réunion pour obtenir RSTA et prime COSPAR, soit 150 euros par mois. « Ce 13e mois a été remis en cause sous la présidence de François Hollande en 2013, Emmanuel Macron était à l'époque conseiller à l'Élysée ».

Le PCR dénonce également la chasse aux chômeurs, avec la mesure prévoyant la radiation au bout du refus de deux offres d'emploi. Il alarme sur un système de retraite en danger et de nouvelles pertes de pouvoir d'achat à prévoir. « L'augmentation de la CSG se traduira par une baisse de revenu de 250 euros par an pour un salaire de 1200 euros, 300 euros pour 1500 euros », prévient Maurice Gironcel qui conclut : « plus que jamais, il faut se préparer au combat et faire en sorte que les candidats du PCR puissent être députés à l'Assemblée nationale ».

**M.M.**

## Législatives dans la 4e circonscription

### Max Banon et Audrey Minatchy devant le Pôle emploi

Max Banon, candidat présenté par le PCR dans la 4e circonscription, et sa suppléante Audrey Minatchy organisaient hier une réunion publique devant le siège de Pôle emploi à Saint-Pierre. Cette manifestation rappelle que la lutte contre le chômage et la casse sociale est une priorité pour Max Banon. Des militants du Sud avaient répondu à l'appel.

Max Banon a notamment rappelé l'importance de s'organiser pour faire barrage aux projets néfastes du gouvernement. Ce dernier a annoncé qu'il compte inscrire dans la loi d'ici le mois de septembre d'importantes modifications du Code du Travail. Le but est de réduire les droits des travailleurs et d'affaiblir les syndicats.

À l'Assemblée nationale, Max Banon saura faire entendre la voix des travailleurs, il sera un opposant résolu à toute tentative de remise en cause des droits sociaux.

## Edito

# Défaite des Conservateurs : le peuple s'est exprimé, rien n'est joué pour les législatives

**A** deux jours du premier tour des élections législatives, le résultat du dernier scrutin en Grande-Bretagne est là pour rappeler que rien n'est joué. Les Conservateurs avaient la majorité absolue. Ils avaient fait campagne sur le thème du BREXIT, en apparaissant comme la principale force politique favorable à la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Ils avaient ainsi totalement marginalisé le parti d'extrême droite Ukip. C'est pour arriver en position de force au moment de négocier les conditions du BREXIT que Theresa May, Première ministre, avait pris la décision de dissoudre la Chambre des Communes, dans l'espoir de renforcer la majorité sortante.

Le résultat est à l'inverse des prévisions. Les Conservateurs ne sont plus majoritaires. Ils ont perdu une trentaine de sièges et en gardent autour de 300 selon les dernières estimations. Principal parti d'opposition, les Travailleurs ont remonté la pente sur la base d'un programme en rupture avec le social-libéralisme qu'ils pratiquaient quand ils étaient au pouvoir avec Tony Blair. Jeremy Corbyn, chef de l'opposition, prône en effet un programme de renationalisation des chemins de fer, des télécommunications et autres services publics. Il veut mener un programme où la priorité est la protection sociale des travailleurs. Cela a permis l'élection de 266 députés, un gain de 30 sièges. Troisième force politique du pays, les Libéraux-Démocrates ne remportent que 15 députés en raison d'un mode de scrutin qui empêche la juste représentation de tous les courants de pensée.

Le programme du Parti travailliste a dû faire face à une virulente campagne de presse qui appelait à tout faire pour infliger une défaite cinglante à l'opposition. Le but recherché était le départ de Jeremy Corbyn et son remplacement par une direction adepte du social-libéralisme. Ce plan a été un échec.

Une fois de plus, les tenants de l'ordre dominant ont été sanctionnés par la population. Ce résultat n'est pas sans rappeler celui du premier tour de la présidentielle à La Réunion. Jean-Luc Mélenchon, candidat soutenu par le PCR, était arrivé en tête dans notre île, défiant tous les pronostics.

Le résultat des législatives en Grande-Bretagne ne peut que renforcer la détermination de toutes celles et ceux qui sont convaincus qu'à La Réunion, la solution réside dans un programme de rupture avec le système en place. L'absence durant cette campagne de sondages diffusés dans la presse est là pour rappeler que pour ces élections législatives, rien n'est joué. Le PCR apparaît comme la seule force politique capable de rassembler sur un programme de rupture. Max Banon, Julie Pontalba et Gilles Leperlier mène la bataille dans trois circonscriptions. Le peuple peut faire mentir les pronostics.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Rencontres à la préfecture

# Unité des planteurs pour un plus juste prix de la canne à sucre

**Hier après-midi, les syndicats de planteurs puis Tereos ont été reçus successivement à la Préfecture. L'État joue désormais le rôle d'intermédiaire et a transmis les revendications des planteurs sur le prix de la canne à l'industriel. Une nouvelle rencontre est prévue lundi.**

Les négociations de la Convention canne pour les campagnes 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 ont maintenant lieu sous un nouveau format. En effet, l'industriel Tereos avait refusé de venir discuter avec les syndicats de planteurs mardi dernier à la DAF. Cette décision avait entraîné le blocage des usines sucrières ainsi que du siège social de Tereos. Mardi soir, l'État avait fait le choix de s'impliquer dans les discussions en jouant le rôle d'intermédiaire.

Hier après-midi, il a donc reçu les syndicats CGPER, FDSEA et Jeunes Agriculteurs. Le représentant de l'État a pris note de leurs revendications et de leurs arguments au cours d'une rencontre qui a duré près de deux heures. Après le départ des planteurs, les représentants de Tereos sont ensuite venus à la préfecture pour recevoir les revendications et faire entendre les leurs.

À la sortie de la délégation syndicale, Frédéric Vienne, président de la FDSEA, a fait un compte-rendu aux planteurs présents. Il a exposé les points posés. Outre l'augmentation du prix de base de 39 à 46 euros, les syndicats demandent également de revoir la répartition de la recette bagasse payées par les abonnés d'EDF. Les planteurs reçoivent environ 11 euros par tonne, et Tereos 2 euros. Un effort est demandé à l'industriel. La question de

la transparence reste au centre du débat. En effet, les sucres spéciaux représentent près de la moitié de la production, et ils peuvent être vendus jusqu'à 10.000 euros la tonne, ce qui est bien plus que le prix du sucre brut qui sert de référence au prix de base de 39 euros la tonne payé par Tereos aux planteurs.

### La question des sucres spéciaux

Sur le point principal, l'augmentation de 6 euros par tonne du prix de base, Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'Agriculture, rappelle que cela correspond tout simplement à un alignement du prix de la canne sur celui de la betterave. En retranchant toutes les subventions, Tereos achète la canne moins de 19 euros la tonne contre 25 euros la tonne pour la betterave. C'est ainsi que s'explique ces 6 euros.

Quant à la demande de Tereos de faire payer à l'État l'augmentation du revenu des planteurs, le président de la Chambre d'Agriculture souligne que Tereos reçoit chaque année plus de 110 millions d'euros de subventions de l'État. Il n'a donc pas à demander à l'État de payer à sa place et doit donc prendre sur ses bénéfices. Jean-Bernard Gon-

thier précise que l'augmentation du prix de la canne peut ne pas être obligatoirement prélevée intégralement sur la subvention complémentaire de 28 millions d'euros reçue depuis cette année par l'industriel. Il considère que les profits tirés des sucres spéciaux peuvent être mis à contribution. Cela suppose que Tereos fasse la transparence sur ses recettes à La Réunion, ce que refuse jusqu'à présent l'industriel.

### Tension à Bois-Rouge

Ce dernier ne veut toujours pas revenir négocier directement avec les planteurs. Il fait de la levée des barrages un préalable. Hier matin, des policiers ont permis la livraison de charbon à la centrale de Bois-Rouge située à côté de la sucrerie. La tension était telle qu'un policier a sorti son arme face à un planteur conduisant un tracteur.

Au cours de cette journée de mobilisation, les planteurs ont une nouvelle fois affiché l'unité de leurs syndicats. Ils sont invités à une nouvelle rencontre lundi à la préfecture selon le même format.

**M.M.**

## In kozman pou la rout

« Ariv an kostime, ropar an mayo. »

Ala in kozman moin té fine obliyé ziska ké mi fouy dann fon mon mémoir pou tir dsou, mète par dsi. Mi koné pa si zot i rapèl lo tan bann komèrsan té i vien fé z'ot provizyon Sindni. Dé foi in pé téi sava zoué domino shinoi épi té i fé plime azot vèy pa koman. Mi pans sa i ésplik nout kozman pou la rout zordi, mé la pa sa solman : nana osi sak i mète tout z'ot kapital dann in l'antropriz i boir bouyon. Sak i gingn la lotri ép i mète zéro i rotien tout. Nana in bonpé souvni i pass dan mon tête l'èr ki lé : dopi lo komèrsan i raz son tête pou tir la shyass, an pasan par lo suisid désèrtin moun, ziska parol zistoit té i di konmsa : Lyèw l'arivé san palto, lyèw l'arivé san palto... in parol maloya si zot l vé. Alé ! Mi éstop tèrta é ni artrouv pli dvan sipétadyé.

## Billet philosophique

# Le sens du vote

Dans le numéro paru en avril dernier, la revue "Un p'tit mot trois p'tits pas" du Centre Saint-Ignace, le Père jésuite Stéphane Nicaise publie un édito avec des pensées très intéressantes sur le sens du vote à l'élection présidentielle française (voire à celui des législatives à venir...). Sans que ce sujet ait été abordé, la question du sens du vote a aussi été d'une certaine façon au cœur du goûter-philo de ce mercredi sur l'importance et le sens du développement durable.



L'affiche de la Semaine du développement durable. « Kosa nou lès pou nout marmay ??? »

Pour Stéphane Nicaise, qui cite plusieurs fois une déclaration des évêques de France de 2016 pour la présidentielle, « voici le critère essentiel qui doit guider notre choix : "Quel sens y a-t-il à vivre ensemble" ? "Quelle reconnaissance, quelle utilité sociale ?". Crises économique et sociale ont fini par cacher la crise encore plus grave qui touche la plupart de nos sociétés dites modernes, la "crise de sens". Nous pourrions exiger des élus de "retrouver la vraie nature du politique" par notre engagement (...). "C'est le travail et la responsabilité de tous". Prenons la parole pour échanger avec le plus grand nombre d'entre nous, c'est vital ! ». Comme cela a été rappelé lors du goûter-philo animé ce 7 juin à la médiathèque Benoîte Boulard du Port par le Cercle Philosophique Réunionnais, la mise en œuvre d'un développement durable est vraiment vitale pour l'humanité. D'où la gravité de la non prise de conscience à la fois des 6 dimensions du développement durable, du caractère vital du développement durable et de notre responsabilité à assumer face à ce problème.

## 6 conditions

D'où le premier questionnement de cet échange philosophique à ce sujet : quelles sont les 6 dimensions et conditions du développement "durable", en sachant que ce concept est traduit en anglais par "sustainable" et donc acceptable ? Voici les 6 réponses proposées lors de cette rencontre :

- 1) la condition économique, avec une économie sociale, solidaire, respectant les droits humains, plutôt qu'une économie soumise à la loi de la concurrence et du profit maximum des classes dominantes qui détiennent les finances.
- 2) la condition sociale, avec une société équitable et harmonieuse sur le plan du partage des richesses, avec un système social juste en termes de revenus, de coût de la vie, de fiscalité et de respect des droits sociaux de tous les citoyens, notamment les plus pauvres.
- 3) La condition environnementale, avec une protection de la nature, de la bio-diversité et la suppression de toutes les formes de pollutions qui portent atteinte à l'environnement

et à la santé de l'humanité.

4) La condition éducative et culturelle, avec un système éducatif qui respecte le droit à l'éducation et à la formation de tous, qui cultive l'identité du peuple réunionnais, la connaissance de l'histoire, les valeurs de l'humanisme, l'amour de la sagesse, les atouts de l'inter-culturelité.

5) La condition institutionnelle en termes de démocratie, de pouvoir de décision du peuple, de responsabilité des citoyens et notamment des plus pauvres dans la gestion de leur pays.

6) La condition internationale, en termes de co-développement régional et mondial solidaire entre tous les peuples d'une région comme l'Indianocéanie pour nous Réunionnais et du monde entier.

## Kosa nou fé ansanm é kosa mi fé ?

Second questionnement : en quoi le développement durable est-il vital pour l'humanité ? Voir le livre du philosophe Yves Paccalet, "L'humanité disparaîtra, bon débarras !". Pour sauver l'humanité, gardons donc en tête les 6 conditions fondamentales du développement durable et humain.

3e questionnement lors de cette rencontre : quelle est notre responsabilité collective et quelle est ma responsabilité personnelle pour mettre en œuvre un développement durable à La Réunion dans tous les domaines ? Kosa nou fé ansanm é kosa mi fé ? Est-ce aux plus riches de continuer à commander la planète ? Asé lès bann profiter èk ban poluèr é bann asimilatèr komann nout péi ! Voilà le sens que nous pouvons donner à notre vote ce dimanche...

**Roger Orlu**

# Oté

**Mi oi pa kèl mal nana kan ou i rotourn shé soi : l'agrikiltir sé nout péi ! Kann sé nout péi !**

*Zot i koné tangaz plantèr la pankor paré pou fini. In pé i komans trouv sète afèr i dir tro. Mi tradui : sa i vé dir zot i konsèy bann plantèr pou larg lo kor. Tanpir si lo gagan sé Téréos. Tanpir si sak i desid zordi, sé pou antèr bann plantèr domin. Pa arienk bann plantèr, mé in bon pé plis demoun zordi la pa solidèr.*

*Nana d'ot i di bann politik i rann vizite bann plantèr pou sèye gingn z'ot voi pou zéléksyon. Mi rode pa pou kisa zot i koz, mé z'ot kozman lé pa valab pou nout parti kominis. Pars nout parti, nout bann roprézantan, nout zournal la touzour ésèy sov la tête bann plantèr. Pou kosa ? Mi pans pars banna i tienbo lo séktèr prodiksyon k'i rès ankor pou La Rényon, épi konm i di, dann shak rényoné nana in plantèr apré ral son karang. Dizon kass in somèy.*

*An touléka, pou sak i di sa, mi atir in pé z'ot atansyon dsi l'istoir lo mouvman plantèr pou La Rényon. Dabor ni pé parl Kartyé fransé é mi koné nout bann léktèr lé asé o kouran lo rol Paul Vergès kan li la mobiliz bann plantèr pou sov in l'izine té kondané. Sa toulmoun i doi konète kansréti pou konprann dopi kansa nout parti nana lo rolasyon la solidarité ké li nana avèk lo mouvman plantèr.*

*Ni arète pa la, i fo ni rapèl galman lo rol nout bann kamarad kominis la zoué dann la kriz jéranime pou sèy sov prodiksyon la. Lé vré nou la pèrd lo match é nout prodiksyon la sort 160 tonnes l'ésans pou ariv mèm pa in tone zordi. Sa noré pa spass konmsa si nou l'avé gagné. Ni pé anparl ankor tout bataye bann plantèr kann dsi lo pri garanti, dsi lo kota, dsi lo kalkil la rishès, kont la konvansyon l'ané 1969... ankor in kou d'Virapoullé in nuizib long porté.*

*Astèr san dégiz la vérité ni pé anparl galman la kréasyon la CGPER. Si la pa bann kamarad kominis la ède pou fé sa, kisa alor ? Kosa i fé ké bann promyé prézidan lété bann kamarad nout parti ? I vo myé ranségné ké di n'inport de koi... Zot i konpran mon bann dalon si nou la dénon Téréos kan li la mète son grapin dsi l'izine kann La Rényon la pa pou arien. I oi zordi nou l'avé rézon kan ni pans sa i doizète in séktèr rényoné.*

*Moin sar pa pli long, mé mi rapèl solman pou finir ké nout parti la touzour éte la pou ède bann plantèr é la pa zordi nou va arété. Méyèr prèv sak Elie Hoarau i sort fé konm propozisyon, in komité pou suiv lo sovta nout prodiksyon kann isi La Rényon... Donk, boudikont, mi oi pa kèl mal nana kan ou i rotourn shé soi : l'agrikiltir sé nout péi, kann sé nout péi.*

Justin